

Karaté/10e Championnat d'Afrique centrale Le Gabon perd pied à Kinshasa

S.A.M.
Kinshasa/RDC

Détrôné par un Cameroun impressionnant de puissance et de sérénité, notre pays repart de Kinshasa sans une seule médaille d'or. Le comble.

LA deuxième journée de la 10e édition du championnat d'Afrique centrale de karaté "Kinshasa 2015" a été à l'image de la première vendredi. Simplement mauvaise. Non pas parce qu'aucune médaille n'a été décernée aux karatékas gabonais, mais parce que l'ortant souhaité par la Fédération gabonaise de karaté-do et arts martiaux affinitaires (Fégakama) et son staff technique n'a pas été décroché en deux jours de compétition.

Lors des kumité (combat entre deux personnes) et les kata (présentation des différentes techniques inhérentes à cette discipline) du vendredi 26 juin, seulement trois breloques d'argent et cinq de bronze avaient été obtenues. Après le passage, tant souhaité, des équipes hommes et dames de kata et de kumité, seulement trois médailles de bronze ont été obtenues. Au grand désespoir des responsables du karaté gabonais, qui ne décollèrent pas depuis la fin de la compétition samedi 27 juin. Notamment à cause de la quatrième place du Gabon au classement général. Pour mémoire, six pays participaient à cet événement sportif : le Gabon, le Cameroun, le Tchad, le Congo-Brazzaville, la République centrafricaine et la RD Congo, hôte de la compétition.

DÉCEPTION• Pour le président de la Fégakama, Me Paterné Dicka, ce sont les cadres de l'équipe qui ont failli les premiers. « C'est inadmissible. Nous sommes champions en titre de cette zone 4, et voilà qu'après deux jours de combat, nous sommes désormais quatrième en Afrique centrale. Je suis vraiment déçu. Surtout par le comportement sur le tatami de certains anciens. Ce sont plutôt des jeunes comme Stella Nyingone (médaille d'argent dans la catégorie des -50 kg, NDLR) et de Trésor Obiang Ndong qui ont été de vraies révélations.»

Pour ce dernier, la quatrième place est donc un véritable coup dur. Comme pour le coach, Serge Engohang Nzamba, qui ne comprenait pas, déjà lors des premiers combats de la journée inaugurale, le manque de motivation de ses poulains. Le voir arpen-ter le hall du Palais du peuple, dépité et cherchant évidemment des solutions, avait inquiété certains ob-



Photo : Moussadjji

Une phase d'un combat des filles.



Photo : Moussadjji

L'équipe kata du Gabon est passée à côté de son sujet.



Photo : Moussadjji

Le président de la Fégakama, Me Paterné Dicka, déçu par la prestation de ses athlètes.

servateurs. Sentiment confirmé lors de la dernière journée.

Cette quatrième place est également un signal d'alerte pour la fédération. Surtout en raison des prochaines échéances. « Il y a forcément des problèmes qu'il va falloir régler. En rentrant à Libreville, nous ferons forcément le point. Parce qu'il ne faut pas oublier que les Jeux africains de Brazzaville sont prévus pour le mois de septembre, et que nous y prenons part. Le niveau sera évidemment plus relevé. Il y a donc des changements à apporter si nous ne voulons plus connaître pareille déconvenue. Sinon, cela ne vaudra pas la peine d'y participer », a prévenu Me Dicka.

CHANTIER A TRAVAILLER• Les équipes kata et kumite, hommes et dames, sur lesquelles reposaient les derniers espoirs de médailles d'or, n'ont quasiment pas existé face à leurs rivaux. « Peut-être que la blessure de Jean-François Ngomo, une de nos valeurs sûres, qui l'a empêché d'intégrer l'équipe de kumite et de poursuivre correctement son combat en individuel, est une explication à cet échec », a tenté d'avancer le président de la Fégakama. Mais il n'empêche que les karatékas gabonais ont subi, durant cette journée de samedi, la loi des combattants du Congo-Brazzaville. Notamment les équipes kata et kumite chez les hommes, qui n'ont rien pu faire face à leurs bourreaux du jour. Les femmes, de leur côté, se sont inclinées en kumite devant les représentantes du Tchad. Après 48 heures de combat, le Gabon a donc perdu son titre de champion d'Afrique centrale (zone 4) et n'est même pas sur le podium. « Il y a du travail », a admis le directeur technique national, Ben Constant Lengnongo. Plateau technique plus moderne, techniques à travailler, volume de travail des karatékas à augmenter, etc., font partie des chantiers auxquels il faudra s'attaquer. « Parce qu'il faut relancer la machine le plus tôt possible, surtout qu'il y a déjà Brazzaville à l'horizon », a-t-il indiqué.

Le classement général se compose comme suit :

1er Cameroun avec 16 médailles (10 en or, 5 en argent et une de bronze)
2e Congo-Brazzaville avec

15 médailles (5 en or, 3 en argent et 7 de bronze)
3e RDC avec 12 médailles (1 en or, 4 en argent et 7 en

bronze)
4e Gabon avec 10 médailles (trois en argent et 7 en bronze)

5e Tchad avec 9 médailles (2 en argent et 7 en bronze)
6e RCA avec une seule médaille de bronze.



Au service des peuples
et des Nations

Programme des Nations Unies pour le Développement PNUD

AVIS DE RECRUTEMENT

I. Information sur le Poste

Intitulé de l'offre : Prestataire national pour la réalisation du diagnostic organisationnel et institutionnel de la Mairie de Gamba.

Lieux : Libreville et Gamba
Date limite de dépôt de candidature : Le 17 juillet 2015
Type de contrat : Contrat Individuel
Durée du contrat : 1 mois

II. Contexte général

Le PNUD appuie les efforts de développement du Gouvernement du Gabon à travers plusieurs Programmes, dont celui de l'Appui aux Réseaux Territoriaux pour la Gouvernance Locale et le Développement du Gabon (ART GOLD Gabon). Ce Programme qui s'inscrit dans le cadre de l'Initiative ART International, est placé sous la tutelle du Ministère de l'Economie, de la Promotion des Investissements et de la Prospective. Il a pour but de contribuer à la bonne Gouvernance au niveau local pour un développement humain durable et la réduction de la pauvreté dans les provinces, les Départements et des villes du Gabon.

Dans cette perspective, le Programme va appuyer la Mairie de Gamba dans son processus de renforcement de ses capacités institutionnelles, opérationnelles et fonctionnelles axé sur une implication rationnelle et efficace de ses ressources humaines, sur une adaptation de ses effectifs aux besoins réels de la collectivité ainsi que sur une meilleure maîtrise des opportunités offertes par la Commune à l'institution municipale en vue d'une amélioration de ses recettes propres et d'un meilleur développement du tissu économique et commercial local.

L'audit organisationnel et institutionnel de la commune de Gamba ainsi envisagé, devrait permettre aux autorités municipales de mieux apprécier le potentiel économique, commercial et fiscal de la commune, ses ressources humaines de la Mairie ainsi que son patrimoine et proposer des mesures idoines pour une meilleure efficacité des actions de la commune au profit de son développement.

III. Responsabilités du prestataire

Sous la coordination du Conseiller Technique Principal et la supervision directe de l'expert national, Coordonnateur de la Zone Ogooué – Maritime du Programme ARTGOLD du PNUD, le prestataire réalisera les activités suivantes :

- Une analyse diagnostique de la situation des ressources humaines ;
- Une analyse diagnostique du fonctionnement des différents services de la mairie ;
- Un diagnostic du patrimoine meuble, immeuble et foncier de la commune ;
- Un diagnostic du potentiel fiscal de la commune ;
- La production de rapports de mise en œuvre des recommandations des diagnostics réalisés

IV. Qualification du prestataire

- Avoir une expérience significative en matière d'audit organisationnel et des ressources humaines ;
- Faire preuve d'une réelle connaissance des textes régissant les collectivités locales au Gabon ;
- Développer des compétences en matière d'évaluation du personnel ;
- Disposer de personnel qualifié pour cette mission ;
- Avoir une expérience réussie avec le Programme ARTGOLD ou le PNUD sera un plus.

Les termes de référence, pour plus de précisions sur l'offre et les éléments du dossier, sont à retirer au PNUD, situé derrière le Palais de justice de Libreville.

Les dossiers de candidature comportant une offre financière, ainsi qu'une offre technique (voir Termes de référence) sont à déposer au PNUD, au plus tard le 17 juillet 2015 sous pli fermé indiquant le titre exacte : « Prestataire national pour la réalisation du diagnostic organisationnel et institutionnel de la Mairie de Gamba »